



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

élus locaux

Question écrite n° 120236

Texte de la question

Mme Martine David souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur les conditions nécessaires à l'obtention du temps partiel dans le secteur privé, et plus précisément lorsque cette demande a pour but d'exercer un mandat électif. En effet, certains élus lui ont fait part de leurs difficultés à bénéficier d'un temps partiel. Ne pourrait-on pas envisager un assouplissement de la législation en vigueur afin de faciliter l'accès aux responsabilités électives et engager un débat en faveur du renforcement du statut de l'élu ? Elle lui demande de lui faire connaître les initiatives susceptibles d'être prises dans les mois qui viennent pour lever ces difficultés.

Données clés

Auteur : [Mme Martine David](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120236

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2007, page 2312